



**HAL**  
open science

## Vers une valorisation du territoire de Moselle et Madon par les activités physiques de pleine nature

Karim Habchi

► **To cite this version:**

Karim Habchi. Vers une valorisation du territoire de Moselle et Madon par les activités physiques de pleine nature. Sociologie. 2011. hal-01877964

**HAL Id: hal-01877964**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01877964>**

Submitted on 20 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

# **Master « Conduite de Projets & Développement des Territoires »**

**Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et  
Insertion »**

***Parcours « Management et Communication en  
Sport »***

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de  
master

## **Vers une valorisation du territoire de Moselle et Madon par les activités physiques de pleine nature**

Présenté et soutenu publiquement par

**Karim HABCHI**

Maître de stage : Mme Hélène HATTENONT-VALENTIN, Chargée de Mission  
Information-Tourisme, CCMM

Guidant universitaire : M. Guillaume RICHARD, Maître de conférence  
universitaire à l'UFRSTAPS de Nancy

Septembre 2011

# SOMMAIRE

## Introduction

---

## Partie 1 : Le cadre théorique

---

- I. Les Activités Physiques de Pleine Nature : une activité référente
  1. De quoi parle-t-on ?
  2. Une dimension entre le corps, l'esprit et l'environnement
  3. Les APPN, vecteur de structuration des territoires
  
- II. APPN et tourisme : une réalité
  1. Le tourisme sportif : une prédominance de la destination
  2. Une catégorisation multicritère de la demande
  3. Une diversification de l'offre
  4. Les sports de nature tributaires de l'aménagement des espaces de pratiques et des conditions d'accès
  
- III. Le contexte
  1. Le territoire de Moselle et Madon : localisation
  2. Un territoire marqué par sa péri urbanité et sa ruralité
  3. Le paysage de Moselle et Madon : une nature omniprésente
  4. Un passé industriel et sidérurgique lourd et riche à la fois
  5. Les APPN en Moselle et Madon

## Partie 2 : Le cadre méthodologique

---

- I. L'entretien
  1. Un outil performant et perfectible

2. L'entretien semi-directif, une expérience particulière
3. Les guides d'entretien : présentation

II. Les guides d'entretien

1. Structuration du guide n°1
2. L'échantillon n°1
3. Places et rôles au sein de la collectivité
4. Elaboration du guide n°2
5. L'échantillon n°2

### **Partie 3 : Résultats et Analyse**

---

I. Une orientation justifiée

1. Vers un développement du secteur touristique
2. Une orientation basée sur des atouts

II. Vers une logique de développement plurielle

III. Une démarche en construction

1. les actions
2. Des acteurs nombreux
3. Vers un tourisme de proximité
4. Une perspective à court, moyen et long terme
5. Stratégie
6. Fédérer le plus grand nombre

IV. Résultats et analyse de l'échantillon n°2

1. Une orientation soutenue
2. Pour un développement de l'activité
3. Une professionnalisation de l'encadrement

V. Discussion

## INTRODUCTION

---

D'abord réservées à des pionniers, puis à des initiés, les activités physiques de pleine nature connaissent depuis ces dernières décennies une forte expansion. Elles sont aujourd'hui accessibles à tous les publics et à toutes les catégories de la population. Elles véhiculent un certain nombre de valeurs liées au bien-être, à l'environnement... Elles présentent une particularité : celle de permettre à la fois, une pratique sportive, une approche environnementale et une activité touristique<sup>1</sup>. Cette caractéristique leur confère de nombreuses dénominations. Mais à quoi fait-on référence lorsque l'on parle d'activités physiques de pleine nature ?

Ce phénomène de démocratisation a connu une croissance forte, qui le situe à présent au centre d'enjeux économiques, socioculturels et environnementaux. Les acteurs qui agissent dans l'exploitation de ces activités sont nombreux et d'horizons divers (institutionnels, économiques, touristiques, associatifs...). En quoi cet engouement peut-il être bénéfique pour un territoire ? P. Chazaud explique que ces activités peuvent servir d'élément fédérateur et donner une nouvelle identité au territoire<sup>2</sup>.

C'est dans cette dynamique que la Communauté de Communes Moselle et Madon (C.C.M.M.) a émis le souhait de développer ces activités. Ce territoire présente des particularités. Il est tout d'abord pourvu d'une nature riche. L'eau est un élément très présent, les fleuves et lacs permettent la pratique d'activités nautiques. Les coteaux, les plaines et les forêts offrent un cadre propice à l'évasion et à la découverte grâce aux promenades et aux randonnées. Au-delà de cet aspect naturel, ce territoire est marqué par un passé sidérurgique et minier qui a marqué les esprits et les mentalités de ses

---

<sup>1</sup> Philippe Brunet, Des pratiques sportives à part entière, page 32, in Cahiers Espaces, Evolutions de l'offre et de la demande mai 2004.

<sup>2</sup> Pierre Chazaud, page 95, Management du tourisme et des loisirs de pleine nature.

habitants. Enfin le petit patrimoine est visible dans les villages et les communes qui composent ce territoire.

C'est plus particulièrement la commission touristique de la collectivité qui a envisagé cette mise en œuvre. Elle a en effet inscrit sur ses axes de développement stratégique, la mise en place de pôles structurants de loisirs de plein air. Elle souhaite ainsi faire découvrir son territoire et ses attraits. Comment la CCMM envisage l'exploitation de ces activités ? Quel secteur d'activité désire-t-elle développer ? Le tourisme proprement dit, le tourisme sportif, les deux ?

Nous verrons dans une première partie le cadre dans lequel s'inscrivent les activités physiques de pleine nature, ainsi que le contexte dans lequel nous nous situons. Une deuxième partie présentera la méthode d'investigation, les personnes interrogées pour répondre à notre questionnaire. Enfin une troisième partie détaillera les résultats et leur analyse.

## Partie 1 : le cadre théorique

---

### I. Les Activités Physiques de Pleine Nature : une activité référente

#### 1. De quoi parle-t-on ?

Les appellations sont nombreuses et multiples lorsque l'on parle d'activités physiques qui se pratiquent en milieu naturel : Activités Physiques de Pleine Nature (A.P.P.N.), Activités Sportives de Pleine Nature (A.S.P.N.), sport de plein air, activités de pleine nature, loisirs sportifs de nature, tourisme sportif<sup>3</sup>.

Chacune de ces appellations a sa propre connotation : l'une rappelant des notions liées à la santé et l'hygiène comme les Sport de Plein Air, une autre faisant référence au caractère éducatif de l'activité à l'image des APPN, une suivante insistant sur l'aspect sportif où l'idée de compétition est présente comme les Activités Sportives de Pleine Nature. Les Activités de Pleine Nature font appel au cadre naturel dans lequel elles se déroulent et elles sont alors qualifiées de douces comme par exemple la randonnée pédestre, enfin une dernière provenant du secteur sportif, où la dimension économique de ces activités est importante. Ces différentes terminologies n'ont pas pour objet de se cliver les unes des autres. Au contraire elles se relaient et se succèdent au fur et à mesure de leur évolution.

« Ces expressions renvoient au grands courants qui traversent le monde du sport : la santé et l'hygiène, l'éducation, l'environnement, l'économique »<sup>3</sup>. Ces expressions utilisent toutes le même support : la nature.

Face à cette multitude d'appellations, nous définirons les APPN comme suit : « les sports de nature sont les activités physiques et sportives aériennes, nautiques et terrestres qui se déroulent en milieu naturel. Ils s'exercent dans des espaces ou sur des sites ou sur

---

<sup>3</sup> François Beauchard, Sports de nature. De quoi parle-t-on ? page 9, in Cahiers Espaces, Evolutions de l'offre et de la demande, mai 2004.



des itinéraires relevant du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés. »<sup>4</sup>

Cette définition fait référence aux activités de pleine nature dites traditionnelles comme la randonnée, l'escalade, le canoë-kayak...et pratiquées dans des espaces ouverts (montagne, forêt, campagne, lac, fleuve...). Nous y regrouperons également les pratiques nouvelles ou encore appelées ludosportives. Ces nouveaux espaces sont très prisés des pratiquants et consommateurs. Ces adeptes sont en effet à la recherche d'espaces de loisirs caractérisés par une diversité de pratiques à l'image des :

- parcours acrobatiques en forêt (site d'accrobranche ou d'accropierre) qui proposent différents ateliers
- les stations d'eaux-vives
- la via ferrata

L'attrait pour ces modes de pratique réside dans l'accès immédiat à l'essence même de l'activité. Le temps d'apprentissage est court et l'accès aux potentialités sportives et ludiques de l'activité est quasi immédiat. La recherche de sensations nouvelles prime sur l'effort physique proprement dit. La phase de découverte laisse rapidement place au plaisir d'agir

## 2. Une dimension entre le corps, l'esprit et l'environnement

La particularité de ces activités réside dans le fait qu'elles se pratiquent dans un espace naturel sauvage ou aménagé. Cette caractéristique leur confère une dimension culturelle qui passe par le rapport au corps qu'entretient le pratiquant dans son espace d'évolution : la nature.

La dimension culturelle des APPN est évoquée à travers l'idée que la nature, lieu où se pratiquent ces activités, est source de bonne santé et de bien-être à l'inverse de la ville source de décadence et d'aliénation<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Article de la loi 86-684 du 16 juillet 1984 modifiée en 2003 et 2004

<sup>5</sup> Sophie Arborio, cours Master 2, valorisation du territoire par les APPN (approche anthropologique)

Historiquement, c'est au début du 20<sup>ème</sup> siècle que les hygiénistes (Hebert 1912, Rouhet 1913...) confèrent aux activités physiques, se pratiquant dans une nature sauvage et peu aménagée, des vertus morales et physiques synonymes de bien-être.

Plus tard, les réformes gouvernementales du Front Populaire, mais aussi les I.O de 1945 concourent au développement des activités de plein air comme support d'une hygiène de vie en milieu scolaire. « Elles apparaissent comme compensatrices d'un mode de vie sédentaire et d'un environnement délétère »<sup>6</sup>. Ces activités se placent jusqu'en dans les années 1970 en opposition aux valeurs de la société industrielle.

Ensuite les actions de l'homme sur la nature, et les aménagements d'espaces naturels sont de plus en plus nombreux. On ne pratique plus uniquement en plein air, mais on tire profit du cadre dans lequel on se trouve. Ainsi le développement des APPN montrera un rapport nouveau à la nature, à soi, aux autres<sup>7</sup>. En effet la progression dans cette nature domestiquée nécessite la mise en jeu d'une motricité qu'il faut adapter aux caractéristiques du milieu. C'est pourquoi ce rapport nouveau à la nature démontre une recherche de sensations multiples et nouvelles de la part des pratiquants (jeu, bien-être, découverte, convivialité, extrême...). C'est ce qui fait dire à Sophie Arborio « que les APPN acquièrent une dimension culturelle soutenue par l'idée de régénération morale »<sup>8</sup> afin d'évacuer les tensions accumulées par le quotidien de la vie en ville. Ici le plaisir d'agir prévaut sur l'effort à accomplir.

Enfin depuis une quinzaine d'années, le développement des APPN s'accompagne d'une dimension environnementale et écologique représentée par le développement durable... Elle se caractérise par une gestion raisonnée et équilibrée, un aménagement et une préservation de l'environnement. Dans cette optique, l'intérêt collectif supplante l'intérêt individuel, où le rapport à la nature passe de la domination à sa prise de conscience. La

---

<sup>6</sup> Olivier Bessy et Michel Mouton, Du plein air au sport de nature. Nouvelles pratiques nouveaux enjeux, page 14, in Cahiers Espaces Evolution de l'offre et de la demande, mai 2004.

<sup>7</sup> Georges Vigarello, Le corps...entre illusions et savoirs, revue esprit 1982

<sup>8</sup> Sophie Arborio, cours Master 2, valorisation du territoire par les APPN (approche anthropologique)

présence aujourd'hui de différents acteurs, économiques, touristiques, sportifs, environnementaux en témoigne...

### 3. Les APPN vecteurs de structuration des territoires

Les APPN participent au développement et à l'organisation des territoires, elles sont au carrefour d'enjeux économiques, socioculturels et environnementaux<sup>9</sup>.

Tous les acteurs : politiques, institutionnels, économiques et sociaux concourent tous, et dans le même sens, face aux enjeux que représentent le développement et l'exploitation des activités de pleine nature.

#### a. Les enjeux économiques

La pratique des activités de pleine nature mais également les services qu'elles engendrent, tourisme, équipement, prestations annexes ... génèrent des retombées économiques :

- des retombées économiques directes : qui produisent des flux financiers ainsi que des emplois en direction des organisations sportives proposant ces activités mais aussi en direction de structures marchandes
- des retombées économiques indirectes : à destination des prestataires annexes qui bénéficient, à un autre niveau, de l'exploitation et du développement de ces activités

---

<sup>9</sup> Olivier Bessy et Michel Mouton, Du plein air au sport de nature. Nouvelles pratiques nouveaux enjeux, pages 24 à 26, in Cahiers Espaces Evolution de l'offre et de la demande, mai 2004.

## b. les enjeux socioculturels

Les loisirs sportifs et les activités de pleine nature participent aussi à la stabilité culturelle et sociale du territoire car ils sont :

- des loisirs fédérateurs en créant une véritable dynamique de travail en réseau entre les différents acteurs, afin de proposer une offre de loisirs de qualité
- des loisirs rassembleurs entre les différentes catégories de la population
- des loisirs intégrateurs en permettant la pratique de ces activités de plein air à des publics dit en difficulté (à l'image de jeunes en marge, en intégrant professionnellement des personnes socialement en marge...)
- des loisirs constructeurs d'identité, par le rassemblement de groupes sociaux particuliers (les jeunes de la génération glisse) ou encore d'habitants d'un même territoire caractérisé par une ressource naturelle (le ski dans les Alpes, la voile en Bretagne ...).

## c. Les enjeux territoriaux

Si les sports de nature modifient la configuration naturelle et structurelle des territoires, ils jouent un rôle dans la préservation des ressources naturelles, l'exploitation du patrimoine culturel. En effet les activités physiques de pleine nature participent à :

- la protection de l'environnement grâce à un aménagement raisonné des sites qui favorise la distinction nette entre espaces de pratique et espaces naturels. La mise en place d'équipements permet effectivement la mise en lumière de lieux dignes d'intérêts, de Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.).

- la valorisation du patrimoine environnemental et local (historique, architectural...) grâce à une cohérence entre les aménagements entrepris, les matériaux utilisés ainsi que leur mise en place.
- la structuration du territoire grâce aux services annexes (hôtellerie, restauration, artisanat) qui stimulent et dynamisent les territoires ruraux, permettant l'affluence de nouveaux usagers (rééquilibrage entre espaces urbains et ruraux).
- la construction d'une image touristique forte par l'image que véhiculent les territoires, mais également grâce aux valeurs et à l'imaginaire que véhiculent ces activités.

Les activités physiques de plein air participent à la structuration et à l'organisation des territoires. Ils sont au centre d'enjeux et apparaissent comme l'occasion pour les acteurs politiques, économiques, socioculturels et sportifs, de participer à l'évolution et au développement de leur territoire.

Aujourd'hui ces sports de plein air sont présents de manière importante dans le secteur touristique. Leur exploitation a multiplié les formes de pratiques participant ainsi à l'évolution de ces activités, à l'apparition de destinations nouvelles et à la création de produits touristiques répondant aux attentes des clients.

## II. APPN et tourisme : une réalité

### 1. Le tourisme sportif : une prédominance de la destination

C'est le développement des activités sportives de pleine nature durant ces dernières décennies, ainsi que l'accroissement des destinations touristiques qui a vu l'apparition de ce terme nouveau. Il fait la combinaison entre la notion de tourisme et celle du sport. C'est ainsi que sont apparues de nouvelles formes de pratiques alliant déplacement à visée touristique et pratiques sportives de pleine nature.

Pigeassou (1997, 2002) définit le tourisme sportif comme suit : « un déplacement initié par un environnement et par la participation à des phénomènes caractéristiques de la culture sportive ludique comprise comme l'expression d'une activité motrice et ou de manifestations culturelles »<sup>10</sup>. Il nous explique que ce concept est au carrefour de deux critères :

- la destination où le séjour se déroule en dehors du lieu d'habitation et de la vie quotidienne
- les activités qui sont les raisons et l'origine du déplacement. Elles ne correspondent pas uniquement à la participation et à la production motrice mais également à une activité culturelle en lien avec l'objet sportif (manifestations, évènements, visites...), elles incluent également l'action qu'opèrent les bénévoles dans le domaine sportif.

Pigeassou explique que le tourisme sportif n'a d'existence réelle, et donc de pertinence, uniquement si l'expérience culturelle du sport impose un lien de subordination au projet touristique.

---

<sup>10</sup> Charles Pigeassou, Le tourisme sportif : une réalité sociale aux contours incertains, page 45, in Le tourisme sportif. Sous la direction de Claude Sobry.

Ainsi le tourisme sportif est fonction du rapport qui lie la destination et les activités sportives. Le client fait le choix de sa destination en fonction des activités qu'il veut pratiquer.

## 2. Une catégorisation multicritère de la demande

D'un point de vue général, la clientèle touristique peut être divisée en 3 groupes<sup>11</sup> :

- les personnes qui découvrent et qui représentent un quart des touristes
- les fidèles représentent eux 50% de la clientèle
- les vacanciers contraints représentent le dernier quart.

La clientèle du tourisme lié aux sports de nature est plurielle, et ses motivations sont nombreuses, variées et complexes. En effet le nombre important des activités multiple les offres touristiques, et leurs tarifs jouent un rôle dans la sélection du pratiquant. Le choix de la destination est fonction du cadre paysager (avec ou sans aménagements,...). Les expériences recherchées (corporelles, sociales, spatiales et temporelles) importent également dans les choix de la clientèle.

C'est ainsi que les comportements des touristes sportifs peuvent être identifiés<sup>12</sup>:

- acteur, déterminé par sa participation motrice
- spectateur, où l'approche visuelle est essentielle, avec la participation à un spectacle (compétition, tournoi, show, ...)

---

<sup>11</sup>Gilles Arnaud et Marie Christine Kovacszy La prospective de la demande touristique à l'horizon 2010. Réinventer les vacances.

<sup>12</sup> Charles Pigeassou, Le tourisme sportif : une réalité sociale aux contours incertains, page 49, in Le tourisme sportif. Sous la direction de Claude Sobry.

- visiteur où l'approche est plus cognitive du fait de la culture sportive (esthétique, commémoration, enrichissement culturel...alimentent les imaginaires, la passion et développent le sens de l'histoire...)
- activiste, caractérisé par l'intervention bénévole.

Cependant, Pierre Chazaud<sup>13</sup> propose un découpage de la clientèle du tourisme sportif selon trois critères :

- le niveau de pratique : découverte, perfectionnement ou spécialisation
- les modes de transports, les conditions d'accès aux sites et les types de séjours
- les styles de vie du consommateur (les consommations de masse, les pratiques collectives organisées et les pratiques individuelles et collectives.

Il apparaît donc que les motivations et envies de la clientèle du tourisme sportif est fonction du cadre naturel et de la qualité paysagère, des produits et séjours proposés, des modalités d'accès et de déplacement, du niveau de pratique de chacun, des expériences recherchées et bien évidemment des activités de pleine nature qu'il est possible de pratiquer. Ainsi pour obtenir l'affluence des visiteurs mais aussi celle des habitants du territoire, il convient de prendre en compte ces différents paramètres pour proposer une offre touristique susceptible de plaire à tous.

---

<sup>13</sup> Pierre Chazaud, pages 40 à 42, Management du tourisme et des loisirs de pleine nature.



### 3. Une diversification de l'offre

Afin de satisfaire une clientèle aussi large que possible, il convient que l'offre touristique, en termes de pratiques sportives de pleine nature, soit orientée en direction de tous les publics :

- les jeunes, les adultes, les séniors, les familles, les personnes à mobilité réduite
- les débutants, les confirmés, les spécialistes
- toutes les classes sociales.

L'attractivité d'un territoire dépend de l'offre touristique de ce dernier. Elle dépend également du cadre paysager et naturel, de sa mise en valeur, de la pertinence des pratiques sportives touristiques proposées, et de l'imaginaire d'ouverture, de sensations et de détente auquel il renvoie<sup>14</sup>. Il conviendra dans ce sens de proposer des pratiques sportives de pleine nature :

- d'itinérance comme la randonnée (pédestre, équestre, aquatique) mais aussi la pêche pour permettre aux visiteurs de découvrir les différentes richesses (naturelles, historiques, patrimoniales, culturelles) qu'offre le territoire
- de sensation à l'image des parcours acrobatiques en forêt, parcours d'acropierre, des stations d'eaux vives
- d'aventure comme la via ferrata par exemple

L'offre touristique doit également être équilibrée, elle doit permettre la coexistence entre loisirs sportifs marchands et non marchands, entre le payant et le gratuit.

- les loisirs sportifs payants nécessitent le paiement d'une contrepartie financière réglée au gestionnaire du site, à l'encadrant

---

<sup>14</sup> Pierre Chazaud, page 92, Management du tourisme et des loisirs de pleine nature.

de l'activité. Dans la majorité des cas, ces loisirs sont encadrés par un personnel diplômé, au service de la clientèle.

- les loisirs sportifs gratuits, sauvages ou encore libres se pratiquent au gré des envies des touristes (randonnée, VTT, ...). Toutefois si la contrepartie financière n'est pas nécessaire, ces loisirs génèrent tout de même des retombées économiques indirectes à destination des prestataires de services, comme l'hôtellerie, la restauration.

La promotion d'un loisir sportif doit être en cohérence avec la géographie et la composition physique du territoire. Promouvoir une activité de pleine nature (terrestre, aérienne ou nautique), suppose la présence d'atouts naturels sur ce territoire : promotion qui ne nécessiterait pas d'aménagements pharaoniques, qui iraient à l'encontre d'un développement respectueux de l'environnement...

La forme de cette offre touristique est variée. La clientèle peut faire le choix entre courts et longs séjours. Elle est proposée par des opérateurs différents, le secteur privé (structures privées, entrepreneurs, ...) et le secteur public (associations, collectivités, ...).

#### 4. les sports de nature tributaires de l'aménagement des espaces de pratique et des conditions d'accès

La mise en valeur et la promotion des activités physiques de plein air, nécessitent un aménagement des espaces de pratique et une réflexion sur les conditions d'accès aux sites.

La pratique des loisirs de plein air requiert un aménagement particulier. Tout d'abord les équipements et le matériel sont spécifiques. Ensuite la localisation des espaces de pratique doit être réfléchi afin que les aménagements entrepris ne dénaturent pas le caractère naturel du site. Par exemple il convient, pour l'ouverture d'un sentier de randonnée pédestre, de suivre les chemins et petits passages déjà existants plutôt que de

créer un nouvel itinéraire en découpant plusieurs arbres. Puis la planification géographique des équipements, doit être menée de façon raisonnée et cohérente parce qu'elle participe à la structuration du territoire en rééquilibrant les flux d'usagers entre l'urbain et le rural. Les aménagements entrepris permettent également la protection de l'environnement dans la mesure où ils favorisent la pratique d'activités de pleine nature de manière organisée et non anarchique. Ainsi l'aménagement a surtout vocation à accueillir le public, qui profite pleinement de la nature, tout en limitant l'impact des équipements sur le milieu naturel. Enfin aménagement et localisation doivent être menés conjointement avec les différents moyens de transports (train, voiture, vélo, marche), prenant en compte les différents types de déplacement des touristes (Chazaud 1993).

### III. Le contexte

La Communauté de Communes Moselle et Madon (C.C.M.M.) est un territoire marqué par un passé sidérurgique et minier, qui a toutefois su assurer sa reconversion économique. Elle souhaite donner une dimension nouvelle à son territoire, en développant et en exploitant les activités physiques de pleine nature.

#### 1. Le territoire de Moselle et Madon : localisation

La CCMM est constituée de 12 communes. Ce territoire est situé en Meurthe et Moselle, à proximité de l'agglomération nancéenne et compte environ 23000 habitants. Ce territoire est à la fois rural et urbain, marqué par l'eau, les côtes, les plateaux et également la mine et l'industrie.

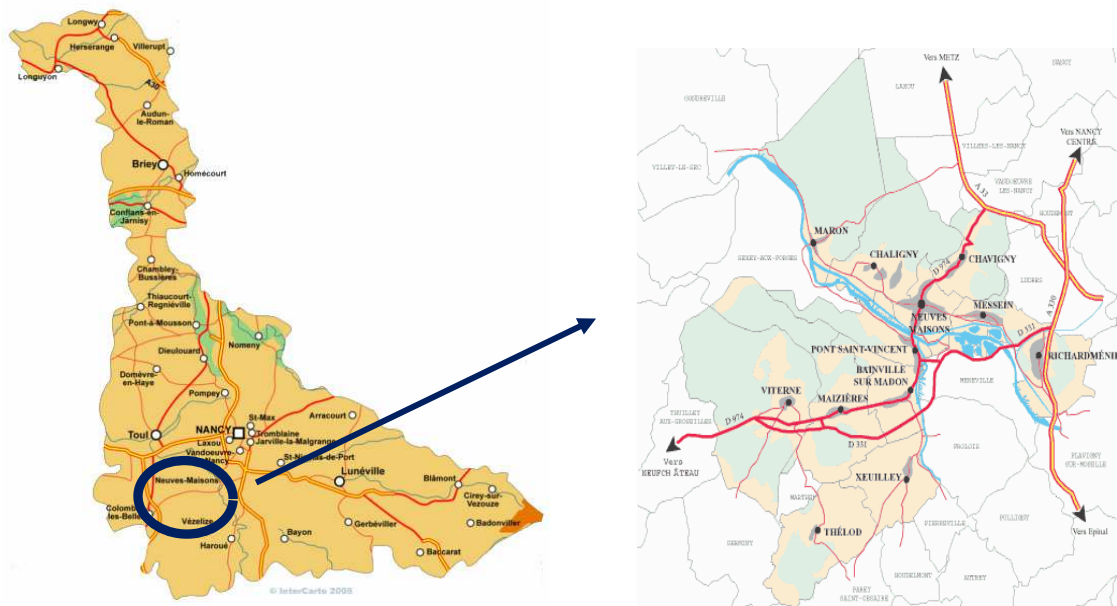


Figure1 : localisation de la CCMM

## 2. Un territoire marqué par sa périurbanité et sa ruralité

Moselle et Madon est un espace où se côtoient deux mondes différents : le rural et l'urbain. L'urbain où certaines communes ont su se développer au fil du temps, à titre d'exemple Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent. Ces deux communes représentent les centres d'activités du territoire de Moselle et Madon

- Neuves –Maisons : environ 7000 habitants. Construite autrefois à partir de ses axes de communication principaux, et dessinée en croix, cette ville a grandi de la culture des prés, des vignes et de céréales. Elle connaît un essor industriel après la construction des hauts fourneaux. Après la crise sidérurgique elle saura retrouver une restructuration économique grâce à la création de zone d'activités. Elle possède aujourd'hui un tissu associatif dense et dynamique
- Point-Saint-Vincent : environ 2500 habitants. Autrefois petit bourg vivant essentiellement de l'exploitation des vignes jusqu'à la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, elle profitera également des exploitations minières et sidérurgiques. Elle compte actuellement pas moins d'une quarantaine de commerces et plus d'une vingtaine d'associations.

La majeure partie du territoire correspond à des communes rurales : village-rue à l'image de Messein, petit bourg comme Thélod ou encore Xeulilly où le calme et le cadre de vie sont appréciés de tous. Dans ces localités les bâtisses et monuments sont nombreux : lavoirs, fontaines, églises, calvaires et maisons anciennes donnent à ces villages caractère et authenticité.

Au regard du Projet de Territoire de la CCMM, il apparaît que les déplacements soient plutôt orientés vers les pôles économiques du territoire, générant des flux d'utilisateurs monocentriques. Ainsi l'exploitation et le développement des sports de plein air permettraient une structuration du territoire en rééquilibrant les flux. En effet les aménagements nécessaires à la pratique des loisirs sportifs de plein air rééquilibrent les flux, et dynamisent économiquement les zones laissées à l'abandon par la mise en place de prestataires de services (encadrement, hébergement, restauration, artisanat, ...). De

plus, la combinaison entre les pratiques sportives d'itinérance et la visite du patrimoine architectural rural favorise la valorisation du territoire.

### 3. Le paysage de Moselle et Madon : une nature omniprésente

Ce territoire témoigne tout d'abord d'une grande diversité de paysages proposant de superbes points de vue : plateaux calcaires, vallées et coteaux de la Moselle et du Madon, plaines agricoles, forêts mais aussi campagnes. Ainsi de nombreuses activités peuvent être pratiquées pour découvrir ce cadre : la randonnée, le vol à voile sur le plateau Sainte-Barbe, le cyclotourisme sur la véloroute des Boucles de la Moselle, l'escalade à Maron...

Comme son nom l'indique ce territoire porte le nom des deux rivières qui le traversent : la Moselle et le Madon. L'eau est en effet très présente et il existe de nombreux étangs et lacs qui longent la Moselle, des ruisseaux prenant leur source sur les plateaux et collines desservant ainsi cours d'eau, fontaines et lavoirs. La présence de cet élément est propice à la pratique de nombreuses activités de pleine nature : le canoë-kayak, les randonnées pédestres et VTT le long des berges, la pêche, le nautisme...

Le territoire possède une grande diversité d'espaces naturels, on y dénombre les zones protégées suivantes :

- 2 zones Natura 2000, la Vallée de La Moselle et la Vallée du Madon
- 3 Z.N.I.E.F.F, l'étang de Méréville, les Fonds de Monvaux et le Plateau Sainte Barbe
- 1 site classé, le Camp d'Affrique

Ce paysage naturel à proximité de l'agglomération nancéenne est un important point de valorisation, un atout phare de la CCMM.

#### 4. Un passé industriel et sidérurgique riche et lourd à la fois

L'histoire du fer a profondément marqué le bassin de Neuves-Maisons mais aussi tout le territoire de Moselle et Madon.

Au plus fort de sa production la mine et l'usine sidérurgique ont employé une grande partie des habitants du territoire. Toutes deux étaient le principal employeur de la région. Métier manuel et harassant, le travail du mineur est difficile. Même si les évolutions technologiques et la mécanisation des outils de travail facilitèrent l'extraction, le rendement lui devra être de plus en plus important. De plus les conditions de travail n'améliorent rien, obscurité, boues, humidités dans les galeries, dangers des explosions. « L'usine monstre de modernité » par son architecture imposante, le bruit des machines, les fumées rouges et la lumière des flammes participeront à la construction de cette identité industrielle. Les conditions de travail ont fait naître une réelle solidarité entre les mineurs et ont alors participé à l'identité minière et sidérurgique du site. Les nombreuses manifestations et luttes sociales des ouvriers, visant à améliorer les conditions de travail, sont le témoignage d'une grande solidarité entre les mineurs, sidérurgistes et la population du bassin.

Aujourd'hui, la reconversion réussie, la mémoire et le souvenir restent présents à l'esprit de tous. De nombreux vestiges existent encore, rappelant la vie d'autrefois : le Zublin, le carreau du Val de Fer, le Val Fleurion... Ce patrimoine industriel et historique est riche, et fait l'objet en Moselle et Madon d'une réelle envie d'entretenir et conserver cette richesse pour les générations futures. En témoignent des actions volontaristes, comme celle de l'Association Mémoire Ouvrière (AMO) qui tend à valoriser ce patrimoine local et social en recueillant et en conservant cette mémoire ouvrière. La CCMM tend également à valoriser ce patrimoine et le Chemin des Traces entre dans cette perspective. Ce projet est un sentier d'interprétation historique qui propose une randonnée sur les traces des hommes et des femmes qui ont travaillé sur le bassin. Il se décline en deux parcours complémentaires :

- « de la mine à l'usine », itinéraire reliant la Mine du Val de Fer et l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons
- « sur le pas des mineurs », regroupe les chemins qu'empruntaient les mineurs pour se rendre sur leur lieu de travail la mine.

## 5. Les Activités Physiques de Pleine Nature en Moselle et Madon

Le sport est présent en Moselle et Madon. On y dénombre pas moins de 110 clubs et associations pour une trentaine d'activités. En marge des activités sportives dites classiques, pratiquées en clubs (foot, gymnastique, basket...), on recense également de nombreuses activités de pleine nature faisant l'objet d'investissements matériels, humain... En Moselle et Madon il est possible de pratiquer les activités suivantes.

<b>Terre</b>	<b>Eau</b>	<b>Air</b>
<b>Randonnée pédestre</b>	<b>Canoë Kayak</b>	<b>Vol à voile</b>
<b>Cyclotourisme et VTT</b>	<b>Voile</b>	<b>ULM</b>
<b>Escalade</b>	<b>Pêche</b>	
<b>Parcours acrobatiques en hauteur</b>		
<b>Spéléologie</b>		
<b>Tir à l'arc</b>		



## Partie 2 : Le cadre méthodologique

---

La CCMM, au travers de sa commission tourisme, a émis le souhait, de développer et d'exploiter des pôles structurants de loisirs de pleine nature. Afin de mieux cerner sa démarche et ses actions, nous avons fait le choix d'aller à la rencontre des individus qui de près sont au cœur de cette orientation.

Cette partie s'organise en 2 sous-parties :

- la première présente la méthode de recueil de données utilisée, en l'occurrence l'entretien (semi-directif)
- la seconde propose d'expliquer les guides d'entretien, et introduit les personnes qui ont été interviewées

### I. L'entretien

#### 1. Un outil performant et perfectible

Gravitz définit l'entretien comme un procédé d'investigation scientifique qui utilise un processus de communication pour recueillir des informations en rapport avec le but fixé. L'entretien se différencie du questionnaire proprement dit. En effet, le contact direct (visuel et/ou verbal) ainsi que la faible directivité du chercheur sont de nature à encourager l'interviewé à construire sa pensée. Ce n'est donc pas un interrogatoire mais bien un procédé qui permet de recueillir le témoignage verbal d'une personne. Pour y parvenir, le chercheur doit adopter une position neutre, se contentant presque d'écouter l'autre.

Il existe 3 types d'entretien différents<sup>15</sup> :

- l'entretien directif consiste en une série de questions ouvertes ou fermées demandant des réponses courtes, où l'enquêteur réalise très peu de relance
- l'entretien semi-directif correspond à une série de questions ouvertes, préalablement établi par un guide d'entretien. Dans ce cas c'est à l'enquêté de construire sa pensée autour de l'objet de recherche. Le chercheur le guide afin qu'il ne sorte pas de l'objet d'étude.
- l'entretien non directif se réalise à partir d'un thème général, et sert à comprendre l'individu dans sa singularité et dans son histoire. On laisse parler la personne enquêtée comme elle le désire.

## 2. L'entretien semi-directif : une expérience double et particulière

C'est l'entretien le plus souvent utilisé sur le terrain. Il permet d'obtenir des informations et des avis sur des thèmes préalablement établis, de comprendre l'opinion de l'enquêté, d'approfondir des points importants mais aussi de mettre en place une démarche participative.

L'entretien semi-directif comporte de 3 phases, la préparation de l'entretien, la réalisation de l'entretien, la retranscription et le compte rendu de l'entretien.

Les entretiens réalisés, ont révélé la nécessité d'adopter une attitude double. La première consistait à se positionner de manière non directive afin de créer un climat de confiance, pour explorer le raisonnement de notre interlocuteur. La seconde plus directive, avait pour but de recueillir des informations sur les thèmes préalablement établis. Nous avons tenté d'y parvenir en employant tout d'abord un ton calme et posé. Ensuite au début de chaque entretien, nous avons pris le soin de rassurer les interlocuteurs sur les

---

<sup>15</sup> Benoit Dejaiffe, cours Master 1, Recherches de données et analyse en sciences sociale

nombreuses appellations qui allaient être employées pour citer les activités physiques de pleine nature. Puis à la fin de chaque thème, nous ré-exprimions les propos recueillis pour nous assurer de leur compréhension et pour permettre un passage plus souple au thème suivant.

Nous avons été quelques fois surpris, lorsqu'au fil de leur raisonnement, les interlocuteurs répondaient déjà aux questions à venir. Pour y pallier, nous posions tout de même ces questions, en soulignant qu'ils y avaient, en partie déjà répondu...

## II. Les guides d'entretien

Pour notre étude, nous avons fait le choix de réaliser 2 guides d'entretien :

- le guide d'entretien 1 à destination du personnel et élue de la CCMM (conférer annexe...)
- le guide d'entretien 2 à destination des acteurs présents sur le territoire, et œuvrant dans le domaine des activités de plein air.

### 1. Structuration du guide n°1

Le guide d'entretien est un support pour l'enquêteur, un pense-bête qui répertorie les thèmes qui devront être abordés au cours de la discussion. Il peut revêtir une forme plus ou moins détaillée, de quelques grands thèmes à une série de questions et d'informations sur 2 voir 3 pages. Il a pour rôle de donner, à l'enquêteur, des précisions sur l'objet d'étude. Il a été construit en référence à des investigations documentaires et une approche théorique universitaire. Ce premier guide permettra d'appréhender, en quelle mesure la CCMM a envisagé sa politique en termes de loisirs sportifs de plein air ?

#### a. Les motivations

Les motivations correspondent aux raisons, qui poussent une commune, une intercommunalité à promouvoir le développement des activités physiques et sportives en général, et dans ce cas des loisirs de plein air. Le choix d'une telle politique permet de donner du sens à l'action<sup>16</sup>. Bien que ce domaine ne dispose pas de compétence obligatoire au sein de collectivités locales, ces dernières y consacrent tout de même des actions (événements, manifestations, ...), un investissement financier (subventions), la construction d'équipements. Ainsi, interroger la CCMM sur ses motivations, permet de mieux saisir le sens qu'elle souhaite donner à cette politique, en rapport avec les autres

---

<sup>16</sup> Patrick Bayeux, pages 25 et 26, Guide l'élue délégué aux sports : comment élaborer et piloter une politique sportive.

(éducation, aménagements, transports, tourisme...), aux vues des actions qu'elle a déjà menée : politique qui est l'expression d'intentions et de choix qui doivent être énoncés.

#### b. La logique de développement

Elle correspond au positionnement des acteurs présents de près ou de loin dans cette démarche d'exploitation<sup>17</sup>. S'intéresser à cette logique de développement, permet de mieux cerner les orientations politiques, et donc les finalités que la CCMM souhaite donner à sa démarche : logique territoriale, économique, socioculturelle...

#### c. La démarche

Elle consiste à s'attarder sur la manière dont la CCMM souhaite mener et élaborer sa politique, en fonction de plusieurs critères :

- des actions qu'elle souhaite mettre en place, afin que la collectivité puisse les répertorier et en faire le choix, en matière d'activités de plein air, d'espaces de pratique (entretien et valorisation d'équipements déjà existants ou création), de projets ou évènements. Les actions sont ici la concrétisation des orientations politiques
- des acteurs avec lesquels elle souhaite agir, en lien avec les orientations politiques et les actions choisies. Cette étape de réflexion, ne se limite pas à l'action unique de la collectivité mais fait également appel aux partenaires extérieurs, à leurs compétences
- des publics et populations, car leurs motivations et leurs attentes déterminent également les actions engagées par la collectivité et les différents partenaires

---

<sup>17</sup> Olivier Bessy et Michel Mouton, Du plein air au sport de nature. Nouvelles pratiques nouveaux enjeux, pages 20, in Cahiers Espaces Evolution de l'offre et de la demande, mai 2004.

- une temporalité, car chaque collectivité est soumise au mandat pour lequel elle a été élue. La programmation favorise l'organisation et la mise en place de la politique.

#### d. La stratégie

L'élaboration d'une politique, nécessite l'intervention de partenaires nombreux et divers. Il semble alors essentiel de situer le niveau d'intervention de la collectivité, et de connaître ses intentions et ses axes de développement prioritaires (diversification ou spécialisation).

#### e. La communication

Afin de fédérer un maximum de partenaires potentiels, la collectivité se doit de communiquer ses intentions.

## 2. Echantillon n°1

Notre démarche a consisté à questionner différentes personnes de la CCMM, qui de près ou de loin interviennent dans ce processus de valorisation des loisirs de plein air : agents, directeur des services, élue.

Les personnes interviewées sont :

- Monsieur Kinderstuth Dominique, directeur général des services
- Madame Mougnot Marie-Andrée, vice présidente élue en charge du tourisme
- Madame Morise Catherine, agent de développement local et responsable du Projet de Territoire
- Madame Attenont-Valentin Hélène, chargé de mission information-tourisme

### 3. Places et rôles au sein de la collectivité

Chacune des personnes interrogées remplit une fonction et un rôle bien défini, parfois complémentaires.

#### a. Le directeur général des services

Sous la tutelle de la Présidente, il encadre sous sa responsabilité 4 pôles, chacun géré par un responsable : le pôle technique, le pôle du développement local, le pôle financier et administratif et le pôle qu'il dirige (secrétariat, piscine, transports, marchés publics, communication, bâtiments et zones économiques). Son activité est centrée sur le management et la coordination des services. Il participe à la définition du Projet de Territoire, aux orientations stratégiques ainsi qu'à la mise en œuvre de la politique publique. Il entretient de plus des relations avec les partenaires (institutionnels, économiques, sociaux, ...).

#### b. La vice-présidente élue en charge du tourisme

Elle fait partie de l'organe exécutif de la CCMM. Elle est la 8<sup>ème</sup> vice-présidente, et le tourisme est sous la tutelle du 2<sup>ème</sup> vice-président en charge du développement économique. Elle participe à l'élaboration des orientations politiques en termes de tourisme. Elle est présente, entre autres, à la commission tourisme qu'elle préside, et y participe. Cette commission est un lieu de débats et d'échanges sur les axes de développement stratégiques, fait des propositions et regroupe également les différents acteurs touristiques du territoire. Elle a connaissance des différents projets et possède une vision globale du territoire.

c. L'agent de développement local et responsable du Projet de territoire

Elle a sous sa responsabilité le service information-tourisme, l'espace emploi, le service habitat et espace, la cohésion sociale et le service jeunesse. Elle coordonne les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement local. En partenariat avec les différents chargés de mission, elle assure le pilotage et la mise en œuvre de la politique et des différentes actions, et élabore le cas échéant des liens entre les différents services lorsque le projet le permet.

d. Le chargé de mission tourisme

Elle met en œuvre la stratégie globale de développement touristique, et assure la conduite et la programmation des actions. Elle organise et participe à la commission de son service. Egalement présente sur le terrain, elle est en relation directe avec les acteurs du territoire, et les professionnels de la promotion touristique.

4. Elaboration du guide n°2

Il a pour objectif de recueillir le positionnement et l'avis de différents acteurs qui œuvrent dans le domaine des activités de plein air sur le territoire de Moselle et Madon.

L'élaboration d'une politique associe les associations, les structures privées, les clubs, les pratiquants... tous les acteurs qui interviennent dans le champ des activités physiques et sportives<sup>18</sup>. Si le pouvoir décisionnaire demeure auprès des élus, les acteurs du territoire participent à la conception de cette démarche. Dans notre cas, ils sont invités et présents lors de la commission touristique, où ils participent et donnent leurs impressions sur les orientations politiques envisagées. Leurs connaissances, sur leurs champs d'intervention et sur le territoire, leur confèrent une position qui permet d'éclaircir les orientations et les choix entrepris par la CCMM.

---

<sup>18</sup> Patrick Bayeux, pages 40 et 41, Guide l' élu délégué aux sports : comment élaborer et piloter une politique sportive.



En s'engageant dans cette politique, les acteurs démontrent la volonté de développer leurs activités. Elle s'exprime par des attentes, objectifs à atteindre, eux même conditionnés par les actions ou autres projets mis en place. L'intérêt est de situer à quels niveaux se placent les partenaires, de quelles manières ils envisagent leur coopération.

Les associations et autres structures mettent en place des actions qui induisent des choix sur les thématiques et les aspects à développer dans la structure. Une fois mise en place cette politique doit être suivie et pérenne. Les acteurs sont le premier niveau de mise en œuvre d'une politique. Ils ont une vision plus en phase avec le quotidien (le réel), qui leur permet de mieux anticiper leur action future.

## 5. L'échantillon n°2

Le travail sur le terrain, a révélé les difficultés pour rencontrer les structures et associations du territoire. Les personnes interrogées sont :

- Monsieur Dubois Yves : vice président du club de canoë-kayak. Il a été président au cours des 5 dernières années, et a notamment travaillé avec la personne qui est aujourd'hui à la tête de cette association. Ce club est affilié à la Fédération Française de Canoë-Kayak, il a pour but premier de faire découvrir cette activité, et d'assurer la pratique compétitive. Il dispose de 3 parcours (6, 9 et 13 kilomètres) entre Pont-Saint-Vincent et Villey-le-Sec, et propose des descentes non encadrées de la Moselle.
- Monsieur Lagrange Daniel : maire de Messein et gestionnaire de la base nautique. C'est aujourd'hui une base nautique municipale, qui compte 2 titulaires. Elle possède une large flotte pour la pratique ludique d'activités liées au nautisme : la voile, le pédalo, la planche à voile, le kayak.

➤ Les limites de notre étude :

Tout d'abord, notre échantillon n°2 est restreint. Il ne nous permet pas de vérifier les résultats obtenus. Dès lors on suppose plus que l'on affirme que les informations recueillies reflètent le positionnement de tous les acteurs du territoire.

Puis par manque de temps, il ne nous a pas été possible d'intégrer les pratiquants dans notre analyse. Notre étude est donc perfectible par une investigation auprès des usagers des loisirs de plein air.

Enfin, a comparaison avec un territoire différent, qui s'oriente dans le développement des sports de plein air, nous aurait permis d'affiner notre étude.

## Partie 3 : Résultats et analyse des résultats

---

Cette partie fait état des résultats des entretiens menés auprès des personnes interrogées. L'étude des données explore chaque interview en investissant chaque thème par une lecture transversale. Cette partie reprend les différents sujets abordés lors des interviews et détaille les points de vues recueillis grâce aux 2 guides d'entretiens. Elle propose dans le même temps une analyse de ces résultats.

### I. Une orientation justifiée

#### 1. Vers un développement du secteur touristique

Les motivations qui ont poussé la CCMM à entreprendre l'exploitation des sports de plein air reposent sur le souhait de développer le secteur touristique. Cette décision s'explique par le principe qu'elle a été prise au sein de la commission touristique qui envisage de développer son propre secteur d'activité.

Le tourisme proprement dit est récent en Moselle et Madon. Il repose actuellement sur :

- les visites du patrimoine historique et sidérurgique organisées par l'Atelier Mémoire Ouvrière
- les visites du patrimoine local grâce à une série de produits touristiques proposés conjointement par la CCMM et la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine
- la découverte du territoire par les activités de plein air au travers des équipements présents (sentiers de randonnées pédestres, la véloroute, mur d'escalade, les cours d'eau, ...).

Cette volonté de développer ces activités engagerait la collectivité à investir dans de nouveaux équipements, et à proposer de nouveaux produits touristiques. Ainsi, la CCMM souhaite donner une image nouvelle à son territoire. Elle envisage par ce biais à

valoriser l'espace naturel, et dans une perspective plus large, au respect de l'environnement et à sa préservation. De plus les sports de plein air bénéficient d'une image dynamique et positive au travers des valeurs et de l'imaginaire qu'elles véhiculent. La valorisation des activités de plein air participerait à donner à ce territoire une identité nouvelle, à le rendre plus attractif.

## 2. Une orientation basée sur des atouts

La présence sur le territoire d'atouts naturels, explique également cette orientation :

- la présence de l'eau : la Moselle, le Madon, le lac de Messein
- un paysage propice à la découverte et à l'évasion : plaines et coteaux

La CCMM justifie également son orientation par la réalisation et la mise en place d'équipements qu'elle a déjà entrepris, et qui permettent la pratique de ces activités :

- la véloroute des Boucles de la Moselle. « La Boucle de la Moselle » bénéficie d'une image touristique à part entière. Le Conseil Général de la Meurthe et Moselle a ainsi piloté une étude de faisabilité pour un aménagement de la véloroute, où la réalisation des travaux a été prise en charge par les intercommunalités. Pour ce faire la communauté de communes Moselle et Madon a réalisé un parcours de 10 Kms reliant Richardménil à Pont-Saint-Vincent.
- le balisage de sentiers de randonnées

La présence de territoires voisins motive également cette orientation :

- la proximité de l'agglomération nancéenne, sa population apparaît comme une clientèle potentielle.
- l'offre de loisirs de plein air du territoire de Moselle et Madon est envisagée comme une offre complémentaire par rapport aux territoires du Pays Terres de Lorraine (aspect culturel du territoire Toulinois et aspect artisanat du territoire du Saintois).

Enfin, il existe des initiatives privées (le Fort Aventure et ses actions avec le club de canoë-kayak) qui dynamisent le territoire.

Il apparaît donc que cette volonté d'exploiter les loisirs sportifs est basée sur une réflexion qui prend en compte l'existant : le paysage, les aménagements, les territoires voisins, les initiatives privées, les activités physiques présentes).

La CCMM envisage donc de mettre à profit les actions qu'elle mène déjà dans cette démarche de développement. Elle souhaite donner à son territoire une dimension nouvelle. Les opérations qu'elle met en place auront pour objectif de transformer le territoire en destination touristique...

## II. Vers une logique de développement plurielle

La CCMM envisage de développer son secteur touristique dans toutes ses dimensions : économique, sociale et environnementale.

En exploitant les loisirs de plein air, la CCMM s'engage en premier lieu dans une logique de développement économique. Ce choix s'explique par la position du secteur touristique, dans l'organigramme de la collectivité : il fait partie du secteur économique. Dans ce cas elle envisage des retombées économiques directes et indirectes. Pour cela elle prévoit de développer les activités des acteurs locaux par :

- le développement de produits touristiques
- par l'aménagement et la création d'équipements

Elle présage alors une augmentation de l'activité des prestataires touristiques du territoire : lieux d'hébergement et de restauration, alors sous représentés en Moselle et Madon.

Une dimension sociale est envisagée à 2 niveaux :

- celui des clubs et des structures proposant des activités de plein air, pour une augmentation de la fréquentation et pour favoriser la pratique associative et compétitive
- celui de la création d'emplois, en augmentant le nombre de professionnels du secteur touristique sur le territoire

Une dimension culturelle est envisagée, en renforçant et entretenant l'identité historique du territoire (mine et sidérurgie) ainsi que le petit patrimoine.

La logique environnementale est envisagée dans une perspective de préservation et de connaissance de l'espace naturel. Elle présuppose, une utilisation d'équipements et de matériaux respectueux de l'environnement.

### III. Une démarche en construction

Les orientations choisies en termes de logique de développement, ont permis la mise en place d'une approche à construire et en concertation.

#### 1. les actions

Les actions que la CCMM souhaite entreprendre sont de nature diverses. Elles concernent les activités de plein air proprement dites mais également le secteur touristique (ces actions ne sont pas classées par ordre de priorité):

Action 1 : valoriser les actions déjà entreprises dans cette démarche en développant les structures existantes, et en proposant des animations pour les faire connaître (à l'image de la randonnée et du Chemin des Traces, mais aussi de la véloroute avec le Rallye Musical et La Fête du Vélo)

Action 2 : soutenir et accompagner les associations et les structures privées dans les projets qu'ils mettent en place (comme par exemple le club de canoë-kayak et le Fort Aventure qui se sont associés pour créer en commun un produit touristique)

Action 3 : créer de nouveaux équipements pour renforcer l'offre des activités de plein air déjà existante (un projet de bassin d'eaux vives a été proposé par le club de canoë-kayak)

Action 4 : susciter la création d'activités touristiques au sens large, notamment par la création de lieux d'hébergement et de restauration, ou encore la mise en place d'une aire de stationnement pour les campings cars.

Pour mener à bien ces actions, la CCMM envisage la mise en réseau et la coordination des différents acteurs du territoire. Pour cela, elle est prête à accompagner toutes les initiatives en soutenant à différents niveaux les projets de chacun.

## 2. Des acteurs nombreux

Les acteurs avec lesquels la CCMM souhaite s'associer, sont nombreux et de plusieurs types, chacun intervenant à des niveaux différents.

- des acteurs institutionnels qui participent au financement de la politique : le Ministère de la Santé et des Sports, le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Meurthe et Moselle, mais également les communes et les intercommunalités voisines...
- des acteurs environnementaux qui sont pour certains gestionnaires des espaces utilisés : l'Office National des Forêts (O.N.F.), les Voies Navigables de France (V.N.F.)
- des acteurs touristiques qui participent à la création et à la promotion de produits : la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine, l'Agence de Développement touristiques de Meurthe-et-Moselle (A.D.T.54)
- des acteurs économiques : la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Meurthe-et-Moselle (C.C.I.54), l'Agence de Développement du Sud Nancéen (A.D.S.N. qui accompagne toute personne désireuse d'installer et de créer une activité économique sur le territoire), les prestataires marchands présents sur le territoire (propriétaires de gîtes et autres lieux d'hébergement et de restauration)
- des acteurs associatifs et privés, porteurs de leurs projets et qui correspondent aux associations, clubs ou structures privées qui encadrent et proposent des activités physiques de plein air
- des acteurs bénévoles à l'image du groupe de randonneurs de la CCMM, qui œuvre autour des sentiers de randonnée et de VTT

On constate que les acteurs concernés par cette politique œuvrent dans des domaines différents : économiques, environnementaux, sportifs et touristiques. Le réseau qu'ils constituent est complexe. Ils agissent à des niveaux différents : national, régional,



départemental et local. Ils ne sont pas, tous, en relation les uns avec les autres, mais agissent en fonction de leurs domaines d'intervention.

### 3. Vers un tourisme de proximité

Dans sa démarche, la CCMM souhaite privilégier un accès du plus grand nombre aux activités de plein air, sans distinction d'âge, d'aptitudes physiques, de classes sociales.... Ainsi la CCMM envisage de toucher toutes les catégories de la population, grâce à une diversification de l'offre, et à une multiplication des produits touristiques.

En termes de territoire, elle cible en premier lieu les habitants de Moselle et Madon, ensuite les populations des territoires voisins (le Grand Nancy, Le Pays Terres de Lorraine). Enfin, cette démarche à vocation touristique a également pour objectif de toucher des territoires plus lointains, des touristes de courts séjours.

On aperçoit ici que la collectivité souhaite développer le tourisme de proximité, privilégiant la découverte de son territoire par une population proche, au travers de courts séjours. Elle possède des atouts environnementaux et naturels, patrimoniaux et historiques, mais n'est pas un territoire touristique proprement dit à l'image des Alpes ou encore la région de Biarritz. Elle souhaite par ce biais préserver l'identité de son territoire.

### 4. Une perspective à court, moyen et long terme

Si aujourd'hui il n'existe pas de réel calendrier, la CCMM œuvre dans des perspectives différentes.

Elle mène différents projets à court terme. Elle travaille tout au long de l'année à l'animation de ses équipements. Le Rallye Musical à Vélo et la Fête du Vélo sont des animations que la collectivité organise d'une année à l'autre pour promouvoir la pratique du vélo mais également pour faire connaître la piste cyclable qu'elle a aménagée. La halte fluviale de Maron est un équipement que la CCMM souhaite réhabiliter pour un meilleur accueil des bateaux de plaisance. Enfin, elle a également participé au partenariat qui a été mis en place entre le Fort Aventure et le club de canoë-kayak.

A moyen terme, elle continue à enrichir son réseau de sentiers de randonnée pédestre. Après l'inauguration du Chemins des Traces, elle prévoit l'ouverture de nouveaux itinéraires par l'intermédiaire de son groupe de travail de randonneurs. Ils envisagent l'ouverture d'un nouveau circuit thématique : le circuit des Bornes (circuit retraçant les différentes bornes utilisées par les propriétaires miniers pour délimiter le territoire).

Cette stratégie de développement des activités de pleine nature entre dans le cadre du Projet de Territoire 2010-2014, et engage la CCMM dans un processus à long terme. Des projets sont positionnés dans cette approche : le projet de Bassin d'eaux-vives du club de canoë-kayak est à l'heure actuelle dans une phase de réflexion. L'aménagement d'un tel équipement est soumis à plusieurs échéances qui prennent du temps (étude de faisabilité, prise de décision des élus, engagement des travaux...). Il existe également des réflexions qui sont menées autour de l'accessibilité du territoire, pour en faciliter l'accès, notamment sur le secteur de Maron. Cette réflexion peut s'avérer bénéfique pour le site d'escalade qui profiterait d'un meilleur accès et donc d'une meilleure visibilité.

Aujourd'hui l'absence de calendrier est justifiée car cette démarche est récente. Il apparaît que des actions, antérieures à cette volonté de promotion, existent. Elles sont le fait des compétences que possède la collectivité en matière de loisirs de pleine nature : la randonnée pédestre et la halte fluviale. Sa compétence d'ingénierie touristique, lui permet d'intervenir dans d'autres domaines, en soutenant les initiatives privées et associatives.

## 5. Stratégie

Au même titre que la planification, il n'existe aujourd'hui pas de réelle stratégie mise en place. Les compétences du secteur touristique pousse la CCMM à agir à plusieurs niveaux :

- à la création d'espaces (elle soutien le projet du bassin d'eaux-vives, elle développe son réseau d'itinéraires de randonnée),

- à favoriser la pratique des activités de pleine nature (notamment les activités nautiques et fluviales, elle anime ses équipements de randonnée et de cyclotourisme),
- à faire découvrir son patrimoine naturel et historique (au travers de ses itinéraires de promenade pédestre et fluviale)

La CCMM est dans une phase de mobilisation qui a pour objectif de mettre en réseau les différents acteurs, pour la constitution de produits touristiques, pour l'animation de son territoire, pour la création de nouveaux équipements.

On observe que la CCMM s'oriente dans une stratégie de diversification. Elle prévoit de proposer plusieurs activités sportives de loisirs pour une clientèle diversifiée. Elle possède plusieurs sites de pratique qui lui permettent de se diriger dans cette voie. Pour cette diversification de l'offre, la CCMM vise le développement du tourisme sportif en deux axes :

- le premier axe a pour objectif de rendre le territoire plus attractif en attirant des investisseurs privés et publics.
- le second vise à susciter la participation des acteurs locaux du tourisme mais aussi du monde sportif dans une perspective de création et de distribution de produits nouveaux et l'animation de son territoire.

## 6. Fédérer le plus grand nombre

Dans sa démarche, la CCMM prévoit d'associer le plus grand nombre d'acteurs et de partenaires. Ils sont de natures diverses : les habitants du territoire, les associations, les structures privées, les communes, les acteurs du tourisme...

Pour y parvenir, elle dispose de plusieurs supports qu'elle utilise pour communiquer ses intentions :

- la commission tourisme, siège des ses orientations stratégiques, il est un espace de discussion et d'échanges dans lequel la collectivité,

les acteurs touristiques, mais aussi les élus des autres communes font part de leurs projets et actions.

- le groupe de travail des randonneurs bénévoles qui développe des sentiers thématiques de randonnée pédestre (le circuit des bornes par exemple)
- la CCMM communique au travers de son guide trimestriel, dans lequel il est mentionné les choix, les orientations mais aussi les projets qu'elle souhaite mettre en place. Ce guide est diffusé sur tout le territoire, sur les 3 sites de la collectivité (le siège, le pôle technique, la Filoche qui est un espace culturel), et dans toutes les mairies des communes concernées. Elle utilise également les supports de communication traditionnels : la presse, internet...
- la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine qui coordonne les actions et les sites touristiques du Pays (Toul, Sion, les Boucles de la Moselle). La CCMM y est adhérente. La Maison du Tourisme réalise en collaboration avec les acteurs touristiques des produits qu'elle commercialise. Elle a notamment participé à la création du produit qui associe le Fort Aventure et le club de canoë-kayak. Elle contribue également à la mise en place d'évènements et à leurs diffusions comme par exemple la Fête du Vélo et le Rallye Musical
- les évènements et les manifestations que la CCMM organise. Le Rallye Musical est l'occasion de découvrir différentes formations musicales sur la véloroute des Boucles de La Moselle. Il est l'occasion de faire connaître cet équipement et de favoriser la pratique du vélo. La Fête du Vélo entre dans ce cadre, et promeut le vélo comme mode de déplacement. Ces évènements sont l'occasion pour les participants, de découvrir les actions que mène la collectivité.

On constate alors que la CCMM communique ses intentions en interne au travers de sa commission tourisme et de son groupe de randonneurs. Elle livre les actions qu'elle

mène mais aussi ses aspirations aux acteurs locaux. Elle communique en interne sur son territoire pour informer sa population des orientations que la collectivité choisit. Pour cela elle prend appui sur son guide mais également sur les actions et les animations qu'elle met en place. La CCMM communique en dehors de son territoire par l'intermédiaire de la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine qui relaie et participe aux actions et aux animations en matière de tourisme.

#### IV. Résultats et analyse de l'échantillon 2

Deux entretiens recueillent les propos de deux acteurs des activités de pleine nature. La petitesse de cet échantillon nous incite à supposer plutôt qu'affirmer, les informations recueillies à l'échelle des protagonistes des loisirs de plein air en Moselle et Madon.

##### 1. Une orientation soutenue

Le positionnement des interlocuteurs révèle que l'orientation de la CCMM en matière de loisirs de plein air est justifiée. Ils font le constat que les activités de pleine nature contrebalancent l'image que possède le territoire, image négative imputée à une histoire liée à la sidérurgie et à l'exploitation de la mine. En effet les activités proposées, le canoë-kayak, et la pratique de la voile modifient ces représentations. La clientèle est surprise d'apercevoir des paysages et petits endroits agréables. La population qui découvre cette qualité paysagère est multiple, les chiffres le confirment :

- la clientèle du club de canoë-kayak est représentée à 60% par la population de Moselle et Madon et à 40% par les territoires voisins (l'agglomération nancéenne pour une grande majorité, mais aussi des clients qui viennent de tous le département, et enfin quelques étrangers notamment des luxembourgeois)
- la clientèle de la base nautique de Messein est représentée à 10% par la population de Messein, à 40% par la population de Moselle et Madon et à 50% par la population du Grand Nancy.

On aperçoit ici que la population autochtone fait également partie de la clientèle qui découvre les attraits paysagers de Moselle et Madon. Les personnes interrogées avancent toutefois qu'il ne faut pas omettre de valoriser l'histoire et le passé du territoire.

Ces discours démontrent une correspondance avec les propos recueillis sur le premier échantillon. Les prestataires d'activités de plein air, ainsi que le personnel de la collectivité confirment que le cadre naturel représente un atout pour le développement des loisirs sportifs, et que le patrimoine historique et culturel doit être mis en valeur.

Ce soutien des acteurs locaux est encouragé par le travail qu'ils mènent en coopérant avec la collectivité.

- le club de canoë-kayak s'est associé à la CCMM pour un appui technique dans l'élaboration du produit qui propose les descentes de La Moselle. Un débarcadère a été aménagé par la collectivité au niveau de la halte fluvial de Maron.
- la base nautique de Messein participe aux actions d'animation mises en place par la CCMM. Elle a par exemple proposé un espace de stationnement pour les partenaires présents lors de journée de la Fête du Vélo 2010, elle a également soutenu le Rallye Musical 2011.

L'existence de relations déjà présentes montre l'implication des acteurs. Ils participent aux actions, ils contribuent également aux changements des mentalités quant aux représentations sur le territoire.

## 2. Pour un développement de l'activité

Les acteurs locaux souhaitent augmenter et exploiter leurs activités.

- le club de canoë-kayak envisage une augmentation du nombre de ces adhérents. Il nous fait part de l'engouement pour cette activité depuis 3 ans. Il accueille aujourd'hui entre 1200 et 1500 personnes à l'année et en 2011 les effectifs sont en hausse. Il souhaite travailler en collaborant avec les associations du territoire pour proposer des descentes encadrées sur la Moselle (aujourd'hui les descentes sont libres). Il a également un projet innovant : le bassin d'eaux vives, il consiste à l'aménagement d'un parcours aquatique permettant la pratique de l'ensemble des activités d'eaux vives (canoë, kayak, nage, raft...). De plus il n'existe pas de tel aménagement en Lorraine (il existe un bassin d'eau-vives en Alsace, en Ile-de-France et en Indre et Loire).

- la base nautique de Messein a le désir de développer l'activité sur son lac. Si aujourd'hui elle est au maximum de ses capacités pour l'accueil des groupes, elle envisage de lui donner une dimension nouvelle, en faire un vrai lieu d'animation : elle a le souhait d'en faire une aire de baignade surveillée.

Les partenaires proposent une diversification de leurs activités. Cette démarche démontre leur motivation. Ils sont une force de proposition pour des projets et actions futurs.

Ils envisagent pour cela une collaboration dans laquelle la CCMM apporterait une aide technique, mais aussi financière. Pour la promotion touristique, la collectivité prendrait appui sur la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine pour les actions de communication...

### 3. Une professionnalisation de l'encadrement

Les acteurs locaux souhaitent développer la notoriété de leurs structures, ils attendent une augmentation de leurs effectifs :

- le club de canoë-kayak envisage le ciblage d'un public nouveau, le public handicapé. Il vise une pratique de masse et de loisirs plutôt que l'excellence (même si le club rencontre de bons résultats en Championnats de Lorraine, de la part de ses jeunes licenciés). Le bassin d'eaux vives serait un équipement qui entrerait dans cette dynamique de pratique de masse
- la base nautique de Messein souhaite favoriser la pratique des sports nautiques pour tous les habitants et toutes les catégories de la population. La création d'un club serait un plus. Il permettrait, entre autres, la mise en place d'une initiation à la voile plus étendue.

Les structures envisagent à long terme à se professionnaliser et à disposer d'un personnel diplômé plus nombreux.



## V. Discussion

Au regard des résultats et de leur analyse, on peut avancer que la CCMM envisage de mettre en valeur ses atouts touristiques (environnemental et historique) pour donner une identité nouvelle à son territoire, le rendre attractif.

### ➤ L'innovation au service de l'attractivité

Le patrimoine naturel et historique, ainsi que la multitude de loisirs de plein air de Moselle et Madon laissent présager que ce territoire pourrait profiter d'une notoriété et d'une attractivité forte. Pour cela il est nécessaire de mettre en place une offre riche et originale. Pour y parvenir l'innovation est un concept qui pourrait être mis au service de l'attractivité et la notoriété du territoire. C'est un élément de progrès et une manière de transformer l'espace naturel. L'innovation apparaît ici comme un facteur de différenciation des lieux. A ce titre, la CCMM a pris conscience de ce potentiel en désirant mettre en place de nouveaux équipements ainsi que de nouveaux produits touristiques.

- le projet du bassin d'eaux vives représente une opportunité. C'est un équipement qui propose la pratique d'une activité sportive de manière ludique. La multiplicité des formes de pratique permet à une clientèle variée (sportif, grand public et milieu socio-éducatif) de s'adonner aux joies de cette activité. C'est un équipement structurant qui apparaît comme un outil de rayonnement touristique
- le patrimoine naturel et historique, ainsi que la multitude d'activités de plein air sur le territoire permettraient la création de produits touristiques nouveaux, à l'image du produit conçu par le club de canoë-kayak et le Fort Aventure. La combinaison entre une activité de découverte touristique (visite de la mine ou encore découverte guidée du Chemins des Traces) et la pratique d'une activité sportive d'évasion ou de sensation (voile, canoë, Fort Aventure...) permettrait une offre plus riche en direction d'une clientèle nouvelle et variée...

➤ vers quel mode de gestion des équipements

Les prestataires d'activités de plein air proposent des projets d'aménagements importants (le bassin d'eaux vives et la baignade surveillée sur le lac de Messein) qui dépassent aujourd'hui leurs capacités financières et d'encadrement. En effet ces équipements sont soumis à une réglementation juridique particulière, et à un encadrement sécurisé. De plus leur mise en œuvre est coûteuse et ne peut être soutenue par ces structures. Si ces projets voient le jour, il serait préférable que la collectivité en prenne la responsabilité pour une meilleure gestion. Ils demandent en effet la présence d'un personnel qualifié apte à assurer l'encadrement, l'animation et la sécurité. Il conviendrait alors de faire le choix du mode de gestion en fonction de la répartition des responsabilités entre les deux parties. Dans ce cas, il semblerait que la régie directe semble être le choix le plus pertinent.

➤ quelle collaboration avec les partenaires

Il paraît nécessaire de clarifier les relations qui lieraient les partenaires proposant des activités de pleine nature et la collectivité. S'engager dans une démarche de contractualisation des relations permettrait de se détacher d'un système sans règles et qui consiste à reconduire le soutien d'une structure d'une année à l'autre. Aujourd'hui la CCMM soutient ses partenaires au travers des différents projets qu'ils mènent. Cette aide n'est pas reconduite chaque année, et est allouée quand les actions entrent dans le cadre d'une promotion du territoire. Il apparaîtrait que la logique de projet est la logique mise en œuvre par la collectivité. Elle semblerait être la plus juste car elle consiste au soutien de projet au cas par cas.

## CONCLUSION

---

Nous avons présenté au cours de ce mémoire de quelle manière la CCMM envisageait le développement des activités de pleine nature. Elle souhaite pour cela développer son secteur touristique dans deux dimensions. Le premier concerne le tourisme proprement dit au travers de son patrimoine sidérurgique et minier. Le second en direction du tourisme sportif.

L'analyse des résultats de notre enquête nous a montré que la CCMM œuvrait déjà dans cette optique. Elle a déjà mis en place des actions pour promouvoir son territoire. Les 2 sentiers du Chemin des Traces témoignent de sa volonté d'entretenir la mémoire et l'histoire du territoire... Concernant les loisirs de plein air, elle réalise également de nombreuses interventions : réalisation d'équipements (véloroute des Boucles de la Moselle), soutien aux associations et structures sur le territoire pour développer leurs actions (le Fort Aventure et le club de canoë-kayak).

Aujourd'hui la CCMM souhaite donner du sens à son action, pour donner une dimension nouvelle à son territoire. Pour le rendre plus attractif elle envisage la création de nouveaux produits touristiques et l'aménagement de nouveaux équipements. Pour y parvenir elle entreprendra la mobilisation de tous les acteurs qui interviennent, de près ou de loin, dans les loisirs de pleine nature. Elle ciblera une population large en privilégiant le tourisme de proximité. Cette perspective se fixe sur une durée longue, toutefois la CCMM continue à mener des actions d'animation et d'aménagements.

L'étude des résultats se portant sur les protagonistes de sports de plein air, a montré qu'ils soutenaient cette démarche. La volonté de la CCMM leur semble justifiée, et leur permettrait de développer leurs activités. Ils sont force de proposition et ont des projets d'équipements ou d'aménagement de leur site. Néanmoins ces projets posent la question de leur gestion et du mode de collaboration entre la collectivité et les partenaires.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### *Ouvrages :*

- ✓ Guide de l'élu délégué aux sports : Elaborer et piloter une politique sportive (Patrick Bayeux 2008)
- ✓ Le tourisme sportif (Sous la direction de Claude Sobry, 2004)
- ✓ Les espaces sportifs innovants, Tome 1 : L'innovation dans les équipements (Olivier Bessy, Dieter Hillairet, 2002)
- ✓ Les espaces sportifs innovants, Tome 2 : Nouvelles pratiques, nouveaux territoires : l'innovation dans les espaces marchands et mixtes (Olivier Bessy, Dieter Hillairet, 2004)
- ✓ Les techniques d'enquête, méthode et exercices corrigés (Nicole Berthier, juin 1998)
- ✓ Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature (Pierre Chazaud, 2004)
- ✓ Sport de nature : des territoires et des hommes (Les cahiers espaces, n°82, juillet 2004)

### *Publication CCMM*

- ✓ L'histoguide du Chemin des Traces (CCMM, Damned, 2010)

# ANNEXE 1

## **Présentation**

### **Présentation du stagiaire :**

- où se déroule le stage
- présenter ma formation
- expliquer que ce questionnaire entre dans le cadre de mon mémoire

### **Présentation du contexte :**

- réunion du groupe de travail tourisme de la CCMM
- désir de développer les APPN sur le territoire

## **Identité de l'enquêté**

Nom :

Prénom :

Titre et fonction :

## **Motivations de la CCMM pour développer et exploiter ses activités**

- Pour quelles raisons la CCMM envisage t-elle de développer ces activités ?  
Quelle image souhaite-t-elle mettre en avant ?
- Sur quels éléments vous êtes vous appuyer ? (états des lieux, paysages, tourisme, quels atouts ?...)

## **Logique de développement**

- Dans quelles optiques engagez-vous le développement des sports de nature ?  
(économique, sociale, politique...)
- Quels enjeux vous semblent prioritaires ? (économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux...)

## **Démarche**

### *Comment ?*

- De quelle manière envisagez-vous le développement de ces activités ? Développement de structures déjà existantes, création de nouveaux espaces de pratique, aide à la mise en place de projets...

### *Avec qui ?*

- Quels sont les acteurs (structures institutionnelles, touristiques, associations, communes)... avec lesquels vous envisagez de vous associer ? Pour quelles raisons ?

### *Pour qui ?*

- Quels publics ciblez-vous par le développement et l'exploitation de ces activités ? (habitants du territoire, des territoires voisins...)
- Quelles sont les catégories de la population que vous ciblez ? Quelle priorité ?

### *Quand ?*

- Vous êtes-vous déjà fixé des objectifs en termes de temporalité ?

## **Stratégie**

- Souhaitez-vous vous spécialiser ou vous diversifier ?
- Quels sont les axes de travail prioritaires que vous vous êtes fixés ?
- A quel(s) niveau(x) envisagez-vous d'intervenir ? (pilotage, coordination, ingénierie)

## **Communication**

- De quelle(s) façon(s) envisagez-vous de communiquer sur vos intentions ?auprès des habitants, des différents acteurs, des territoires voisins... ?

# **ANNEXE 2**



## **Présentation**

### **Présentation du stagiaire :**

- où se déroule le stage
- présenter ma formation
- expliquer que ce questionnaire entre dans le cadre de mon mémoire

### **Présentation du contexte :**

- réunion du groupe de travail tourisme de la CCMM
- désir de développer les APPN sur le territoire

### **Identité de l'enquêté**

Nom :

Prénom :

Titre et fonction :

### **Position de l'association ou de la structure par rapport au souhait de la CCMM**

- Ce désir de développement des APPN par la CCMM vous semble-t-il justifié et légitime ?
- Pourquoi ?
- Collaborez-vous ou avez-vous déjà collaboré avec la CCMM ? Si oui dans quel cadre ?
- Dans le cas contraire envisageriez-vous une collaboration avec la CCMM ?

### **Attentes du club, de la structure par rapport à cette orientation de la CCMM**

- Quelles seraient les aspirations de votre structure ?
- Prioriseriez-vous une augmentation du nombre de vos licenciés et adhérents ?
- Dans cette optique quels types de publics touchez-vous aujourd'hui ? En cibleriez-vous de nouveaux ? Si oui lesquels ?

### **Vers quelle collaboration**

- Comment envisageriez-vous cette coopération ?
- Souhaiteriez-vous une aide en termes d'ingénierie et de montage de projets ?

- Envisageriez-vous un soutien financier ou une subvention nouvelle ou plus importante ?

### **Aspects à développer dans l'association, la structure**

- Envisageriez-vous de développer la notoriété et la visibilité de votre structure ?
- Selon vous quel(s) aspect(s) de votre discipline faudrait-il développer ? (le sport de haut-niveau, le sport de compétition, l'offre de loisirs...)
- Votre structure est-elle prête financièrement et humainement à développer son activité à la mesure de l'ambition de la CCMM ?

### **Prospective**

- Que faudrait-il mettre en place dans votre structure, pour tenter de pérenniser cette démarche ?
- Envisageriez-vous des collaborations avec d'autres structures, pour la création de nouveaux produits ?



# MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER

Nancy-Université

**Vers une valorisation du territoire de Moselle et Madon par les APPN.**

Université Henry POINCARÉ / UFR-STAPS Nancy

Septembre 2011

**MOTS CLES :** Activités physiques de pleine nature, Tourisme sportif, Démarche de développement

**RESUME :**

La Communauté de communes Moselle et Madon souhaite développer les activités physiques de pleine nature sur son territoire. Dans cette démarche, elle désire donner du sens aux actions qu'elle a déjà menées.

Ce mémoire repose sur une série d'entretiens, menés auprès du personnel de la CCMM, et des acteurs locaux de loisirs de plein air.

Il tente de montrer que la collectivité, soutenue par les protagonistes des activités de plein air, envisage de rendre son territoire plus attractif. Pour cela, elle prévoit le développement du tourisme, et plus particulièrement du tourisme sportif par la création de nouveaux produits touristiques et d'équipements.

**KEYWORD :** nature sports activities, sport tourism, approach development

**ABSTRACT :**

The place called "Communauté de communes Moselle et Madon" wishes to develop, on his territory, nature sports activities. This reflexion tries to get sense of her actions.

This memory base on several interviews, about CCMM's staff, and local actors of leisure's activities. He tries to explain that CCMM wants to get his territory more attractive. Protagonists support her on that way.

For that, CCMM considers to develop tourism, and more particularly sport tourism